



# Installateur/trice en Thermique et Sanitaire

## Lieu de la Formation

Afpar de Saint Denis

RNCP 35189

## Diplôme visé :

Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 03/03/2021) composé des 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

**Durée de la formation** 7 mois / 1015 h  
**En centre** 875 h  
**En entreprise** 140 h

## Métier

L'installateur/trice en thermique et sanitaire réalise des installations de chauffage central; l'installation et le raccordement d'appareils sanitaires, l'installation d'équipements de renouvellement d'air. Il/elle installe des émetteurs de chauffage de type radiateur ou plancher chauffant dans des locaux d'habitation neufs. Il/elle modifie des installations de chauffage existantes et installe des générateurs de chauffage toute énergie dans des locaux d'habitation en neuf ou en rénovation. Il/elle installe des appareils sanitaires, des équipements de production d'eau chaude sanitaire toute énergie et des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation en neuf ou en rénovation.

## Objectifs de la formation

- Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation
- Réaliser des installations sanitaires de bâtiment

## Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

### CCP 002830 : Réaliser des installations de chauffage de locaux d'habitation

- Installer en tube cuivre et matériaux de synthèse des émetteurs de chaleur en habitation neuve
- Modifier un réseau de chauffage existant dans des locaux d'habitation
- Installer un générateur de chauffage dans des locaux d'habitation

### CCP 002831 : Réaliser des installations sanitaires de bâtiment

- Installer des appareils sanitaires dans des locaux d'habitation
- Installer des équipements de production d'eau chaude sanitaire dans des locaux d'habitation
- Installer des équipements de renouvellement d'air dans des locaux d'habitation



## Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

## Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise
- Evaluation de la satisfaction.

## Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
<b>Période d'intégration</b>	1	35
<b>Module 1 : Organiser les travaux du gros œuvre</b>	10	350
<b>Période en entreprise</b>	2	70
<b>Module 2 : Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes</b>	9	315
<b>Module 3 : Animer les équipes de production gros œuvre</b>	3	105
<b>Période en entreprise</b>	3	105
<b>Module de synthèse</b>	1	35
<b>Session d'examen</b>	1	35

## Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

### L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

## Les prérequis

- Savoir lire, écrire et compter

## Les aptitudes requises

- Habileté manuelle et gestuelle,
- Capacités d'initiatives et de responsabilités,
- Sens de la sécurité,
- Qualités relationnelles,
- Absence ou quasi-absence d'antécédents respiratoires ou allergiques,
- La diversité des tâches nécessite des capacités d'adaptation et implique des conditions et positions de travail variées,
- Bonne vision,
- Ne pas souffrir du dos.

## Modalités d'accès

### 1. Inscription :

- a. Sur le site Internet de l'AFPAR : [www.afpar.re](http://www.afpar.re)
- b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
- c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.

2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

## Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

## Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

## Débouchés

- Accès à l'emploi d'Installateur/trice en Thermique et Sanitaire (ROME F1603)

## Suite de parcours

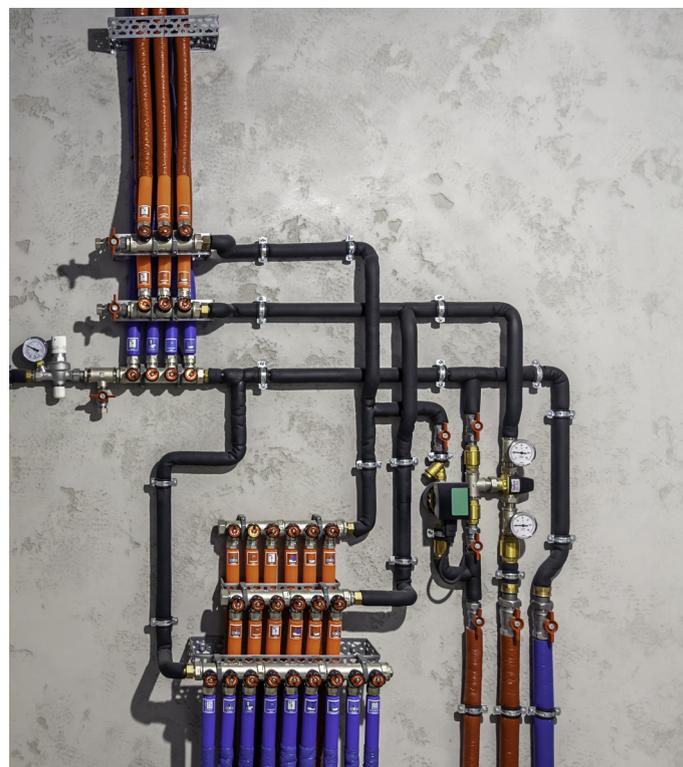
- Formation complémentaire )

## Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

## Indicateurs

Nouvelle formation



### Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).

Voir la fiche métier sur [www.afpar.re](http://www.afpar.re)

**0 810 800 810**

prix d'un appel local

### Points contacts AFPAR

**Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43**  
**Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80**

[www.afpar.re](http://www.afpar.re)



Cofinancé par  
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

